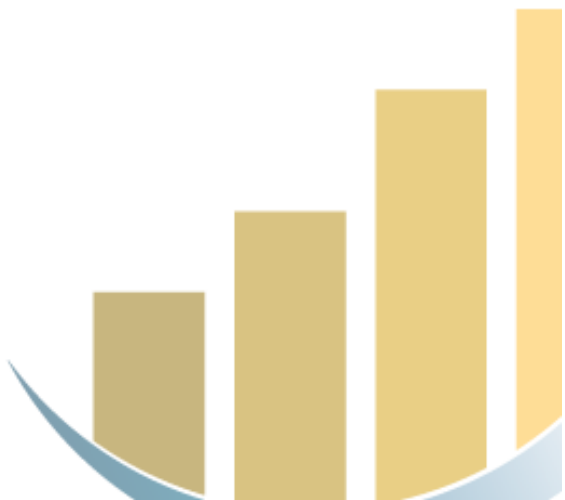


PRIME DIVIDEND CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL 2019
(NON AUDITÉ)



PRIME DIVIDEND
C O R P



Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que les événements et faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, elle ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

PRIME DIVIDEND CORP.

RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2019

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 31 mai 2019. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web (www.prime dividend.com) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société (www.prime dividend.com) ou de SEDAR (www.sedar.com).

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

La Société investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires comprenant les sociétés canadiennes suivantes, qui versent des dividendes :

Banques	Compagnies d'assurance vie
Banque de Montréal	Great-West Lifeco Inc.
La Banque de Nouvelle-Écosse	Société Financière Manuvie
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Financière Sun Life inc.
Banque Nationale du Canada	
Banque Royale du Canada	
La Banque Toronto-Dominion	
Sociétés de gestion de placements	Services aux collectivités et autres
La Société de Gestion AGF Limitée	BCE Inc.
CI Financial Corp.	Corporation Financière Power
Société financière IGM Inc.	Corporation TC Énergie
	Groupe TMX Inc.
	TransAlta Corporation

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés de services financiers et de services aux collectivités du Canada ou des États-Unis autres que les principaux placements indiqués précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille, et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

Actions privilégiées

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. depuis le 1^{er} décembre 2018, verser aux porteurs des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 2,35 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix d'émission initial de 10 \$ (auparavant, verser aux porteurs des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, en espèces, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 0,75 %, sous réserve d'un minimum de 5,0 % et d'un maximum de 7 %, sur le prix d'émission initial);
2. verser aux porteurs le prix d'émission initial vers la date de dissolution fixée au 1^{er} décembre 2023 (date pouvant être reportée par tranches de cinq ans).

Actions de catégorie A

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. verser aux porteurs des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les cinq derniers jours de bourse du mois précédent; pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$;
2. rembourser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) de ces actions à la date de dissolution de la Société.

RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 25 février 2019. En outre, la note 5 des états financiers semestriels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

RÉSULTATS

Les marchés canadiens ont produit des résultats inégaux pour le semestre clos le 31 mai 2019. Les marchés financiers ont fortement rebondi par rapport à leur plus bas niveau en plusieurs années atteint le 24 décembre 2018. L'optimisme des intervenants du marché s'est nettement renforcé au début janvier, la Réserve fédérale américaine et la Banque du Canada ayant annoncé une approche plus conciliante en ce qui concerne les variations de taux d'intérêt. De plus, les chances de réussite des négociations commerciales mondiales se sont accrues au début de 2019, ce qui a favorisé la reprise du marché. Un retour en arrière dans les négociations commerciales sino-américaines et la hausse des tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur les produits chinois ont cependant été source d'affaiblissement et ont fait croître l'incertitude sur les marchés mondiaux vers la fin de mai. Les marchés des titres à revenu fixe ont également été touchés, les taux des obligations à long terme ayant considérablement reculé du fait des craintes que les tensions commerciales puissent nuire à la croissance économique et aux bénéfices des sociétés. La courbe des taux a continué de s'aplanir et s'est inversée au cours de la période, ce qui s'est traduit par une pression accrue sur les marges d'intérêts nettes et les revenus de placement des banques et des sociétés d'assurance vie. Malgré tout, l'économie canadienne semble se relever du ralentissement enregistré à la fin de 2018 et au début de 2019.

Les principales sociétés détenues dans le portefeuille font toujours partie des sociétés de l'indice S&P/TSX 60 qui versent le plus de dividendes, et la plupart d'entre elles affichent une croissance continue des dividendes; ces placements devraient donc demeurer relativement intéressants compte tenu du contexte de faiblesse des taux d'intérêt.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 16,53 \$ au 31 mai 2019 à la suite du versement d'une distribution combinée de 0,63 \$ aux deux catégories d'actions. Des distributions combinées de 18,00 \$ ont été versées depuis l'établissement.

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, la Société a racheté 24 200 actions de catégorie A et 248 306 actions privilégiées, pour respectivement 126 324 \$ et 2 483 060 \$ le 17 décembre 2018. Afin de rétablir un nombre d'actions en circulation égal pour chaque catégorie, les actions de catégorie A ont été regroupées selon un ratio de 0,8083023968 action post-regroupement pour 1 action en circulation auparavant.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a modifié, le 1^{er} décembre 2018, le taux annuel des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable versés aux porteurs d'actions privilégiées, afin qu'il corresponde au taux préférentiel canadien courant majoré de 2,35 %. Le taux annuel minimum demeure à 5,0 %, mais le taux annuel maximum a augmenté de 7 % à 8 %, selon le prix d'émission initial.

Sa date de dissolution peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

À la clôture de la période, l'actif net de la Société s'élevait à 15,6 M\$.

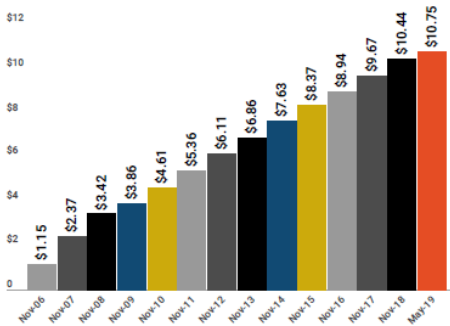
Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A – Distributions

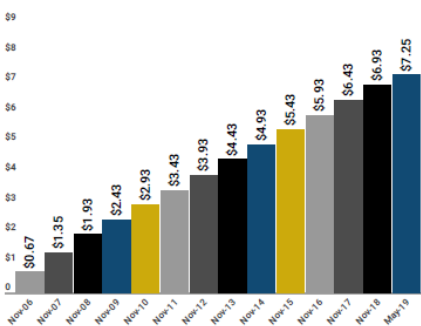
Les distributions mensuelles en espèces sont actuellement à un taux cible annualisé de 10 %, calculé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les cinq derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$. Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,3185 \$ par action de catégorie A au taux cible.

Actions privilégiées – Distributions

Depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d’actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 2,35 %, sous réserve d’un minimum de 5 % et d’un maximum de 8 %, sur le prix d’émission initial. Auparavant, les porteurs d’actions privilégiées étaient en droit de recevoir des dividendes préférentiels mensuels cumulatifs en espèces à un taux variable établi en fonction du taux préférentiel canadien majoré de 0,75 % sur le prix d’émission initial. Le taux annuel minimum était de 5,0 % et le maximum de 7,0 %, sur le prix d’émission initial. Le total des distributions versées au cours de la période est de 0,3150 \$ par action privilégiée.



Distributions sur les actions de catégorie A depuis l’établissement



Distributions sur les actions privilégiées depuis l’établissement



10.4355

Distributions versées avant le regroupement des actions de catégorie A le 21 décembre 2018



0.3185

Distributions versées après le regroupement des actions de catégorie A le 21 décembre 2018



10.754

Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l’établissement



7.25

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l’établissement

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

En vertu du droit de rachat spécial lié au report de sa date de dissolution, la Société a racheté 24 200 actions de catégorie A et 248 306 actions privilégiées, pour respectivement 126 324 \$ et 2 483 060 \$ le 17 décembre 2018. Afin de rétablir un nombre d'actions en circulation égal pour chaque catégorie, les actions de catégorie A ont été regroupées selon un ratio de 0,8083023968 action post-regroupement pour 1 action en circulation auparavant.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest »), à titre de gestionnaire de portefeuille et de gestionnaire, reçoit des frais de gestion de la Société selon les conditions décrites à la rubrique « Frais de gestion » ci-après.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

Actif net par unité de la Société

	Exercices clos les 30 novembre					
	Avant le regroupement des actions de catégorie A ⁴⁾					
	31 mai 2019	2018	2017	2016	2015	2014
Actif net par unité à l'ouverture de la période ¹⁾	15,22 ⁴⁾	17,75	17,15	16,39	18,73	18,52
Augmentation (diminution) liée aux activités						
Total des revenus	0,35	0,67	0,66	0,69	0,68	0,69
Total des charges	(0,21)	(0,38)	(0,36)	(0,32)	(0,33)	(0,38)
Gains (pertes) réalisés de la période	0,20	0,25	0,90	0,14	0,14	0,40
Gains (pertes) latents de la période	0,35	(1,81)	0,65	1,30	(1,59)	0,76
Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités ²⁾	0,69	(1,27)	1,85	1,81	(1,10)	1,47
Distributions ³⁾						
Dividendes canadiens	(0,63)	(1,26)	(1,24)	(1,07)	(1,24)	(1,28)
Total des distributions annuelles	(0,63) ⁴⁾	(1,26)	(1,24)	(1,07)	(1,24)	(1,28)
Actif net par unité à la clôture de la période	16,53 ⁴⁾	15,22	17,75	17,15	16,39	18,73
Actif net par action privilégiée	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Actif net par action de catégorie A	6,53 ⁴⁾	5,22	7,75	7,15	6,39	8,73
Actif net par unité à la clôture de la période	16,53 ⁴⁾	15,22	17,75	17,15	16,39	18,73

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution, et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.
- 4) En raison du regroupement des actions de catégorie A selon un ratio de 0,8083023968 pour 1 après le paiement du droit de rachat spécial le 17 décembre 2018, en lien avec le report de la date de dissolution de la Société, les résultats des périodes précédentes ne peuvent être utilisés aux fins de comparaison avec les résultats au 31 mai 2019.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (EN FONCTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE)

	31 mai 2019	Exercices clos les 30 novembre				
		2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative (en millions) ¹⁾	15,6 \$	18,2 \$	21,2 \$	22,5 \$	22,3 \$	25,5 \$
Nombre d'unités en circulation	944 954	1 193 260	1 193 260	1 313 595	1 359 860	1 359 860
Ratio des frais de gestion de base ²⁾	2,52 %	2,28 %	2,03 %	1,96 %	1,93 %	2,01 %
Ratio des frais de gestion par action de catégorie A ³⁾	16,47 %	13,52 %	11,53 %	13,42 %	11,69 %	10,31 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	0,0 %	0,0 %	11,5 %	7,5 %	1,3 %	29,50 %
Ratio des frais d'opérations ⁵⁾	0,04 %	0,02 %	0,04 %	0,04 %	0,01 %	0,03 %
Cours de clôture (TSX) :						
Actions privilégiées	10,21 \$	10,10 \$	10,30 \$	10,20 \$	10,16 \$	10,30 \$
Cours de clôture (TSX) :						
Actions de catégorie A	6,59 \$	6,14 \$	8,02 \$	6,52 \$	6,19 \$	8,41 \$

1) Données arrêtees au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation normales de la Société, en excluant toute charge non récurrente liée à un placement. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges pour la période en question et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la période.

3) Le ratio des frais de gestion pour les actions de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation de la Société, toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net applicable uniquement aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

4) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de QuadraVest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

5) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

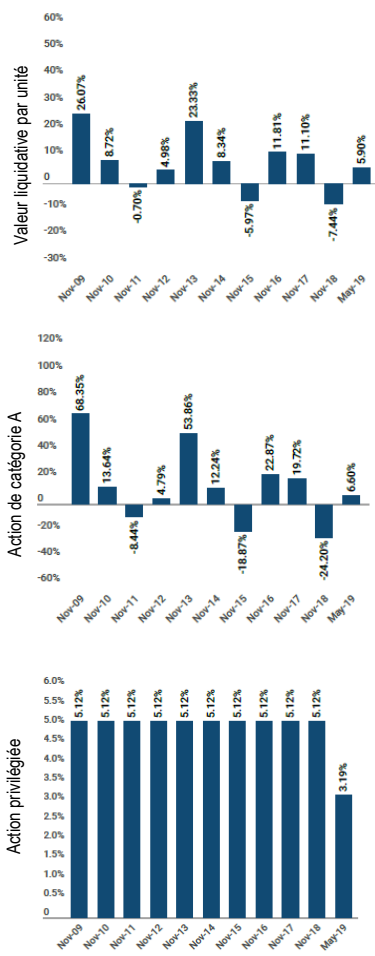
Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative, et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d'une unité, d'une action privilégiée ou d'une action de catégorie A au cours de l'exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L'information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans des titres de la Société;
- b) L'information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.



1) Les rendements par unité et par action de catégorie A pour la période close le 31 mai 2019 reflètent le classement des actions de catégorie A le 21 décembre 2018.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Tous les placements au 31 mai 2019

Nom	Pondération (%)
La Banque Toronto-Dominion	10,0
Groupe TMX Inc.	9,3
Corporation TC Énergie	7,6
Banque Nationale du Canada	7,5
Société Financière Manuvie	6,3
Financière Sun Life inc.	6,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,9
Banque Royale du Canada	5,8
Corporation Financière Power	5,6
BCE Inc.	5,5
Great-West Lifeco Inc.	4,9
CI Financial Corp.	4,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	4,0
Société financière IGM Inc.	3,6
Banque de Montréal	2,6
La Société de Gestion AGF Limitée	2,1
TransAlta Corporation	1,3
Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net	92,3
Trésorerie	8,3
Autres actifs (passifs), montant net	-0,6
	100,0

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

PRIME DIVIDEND CORP.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires de Prime Dividend Corp. (la « Société ») ont été préparés par QuadraVest Capital Management Inc. (le « gestionnaire » de la Société) et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers intermédiaires ainsi que dans les autres sections du rapport semestriel.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards 34, et peuvent comprendre des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers intermédiaires.



WAYNE FINCH

Chef de la direction, président et administrateur
QuadraVest Capital Management Inc.



SILVIA GOMES

Chef des finances
QuadraVest Capital Management Inc.

PRIME DIVIDEND CORP.**ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

AU 31 MAI 2019 ET AU 30 NOVEMBRE 2018 (NON AUDITÉ)

	31 mai 2019 (\$)	30 novembre 2018 (\$)
ACTIF		
Actif courant		
Placements	14 438 492	17 055 356
Trésorerie	1 299 152	1 250 603
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	42 629	49 905
	15 780 273	18 355 864
PASSIF		
Passif courant		
Options vendues	7 067	29 193
Frais à payer et autres dettes d'exploitation	49 457	53 173
Distributions à payer	105 523	110 878
Actions privilégiées (notes 1 et 6) ¹⁾	9 449 540	11 932 600
Actions de catégorie B	1 000	1 000
	9 612 587	12 126 844

**ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS
RACHETABLES DE CATÉGORIE A (note 1)¹⁾**
6 167 686**6 229 020**

Nombre d'unités rachetables (1 action privilégiée et 1 action de catégorie A) en circulation	944 954	1 193 260
Nombre d'actions privilégiées en circulation	944 954	1 193 260
Nombre d'actions de catégorie A en circulation	944 954	1 193 260
Nombre d'actions de catégorie A en circulation, après le regroupement (note 1) ²⁾	s. o.	964 515
Actif net par unité	16,53 \$	15,22 \$
Actif net par action privilégiée	10,00 \$	10,00 \$
Actif net par action de catégorie A	6,53 \$	5,22 \$
Actif net par action de catégorie A, après le regroupement (note 1) ²⁾	s. o.	6,46 \$

1) Les montants relatifs aux actions privilégiées et à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour l'exercice clos le 30 novembre 2018 tiennent compte des rachats de 2 483 060 \$ et de 126 324 \$ effectués le 17 décembre 2018 en vertu du droit de rachat spécial des actionnaires lié au report de la date de dissolution de la Société. Les actions ont été remises en vue de leur rachat avant le 30 novembre 2018. Voir la note 1 pour plus de détails.

2) Au 30 novembre 2018, les montants reflétaient le regroupement des actions de catégorie A selon un ratio de 0,8083023968 pour 1 après les paiements de rachat versés le 17 décembre 2018 liés au report de la date de dissolution de la Société. Voir la note 1 pour plus de détails.

Approuvé au nom du conseil d'administration

WAYNE FINCH

Administrateur


PETER CRUICKSHANK

Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

PRIME DIVIDEND CORP.
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)

	2019 (\$)	2018 (\$)
REVENU		
Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)		
Gain (perte) net réalisé	192 426	88 053
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	335 421	(964 771)
Dividendes	328 639	398 780
Intérêts	3 970	944
Gain (perte) net sur les placements et dérivés	860 456	(476 994)
CHARGES (note 7)		
Frais de gestion	65 937	86 671
Frais de service	13 910	20 257
Honoraires d'audit	13 507	10 483
Jetons de présence des administrateurs	11 792	11 792
Frais du comité d'examen indépendant	1 154	1 154
Droits de garde	10 979	14 551
Frais juridiques	29 372	19 280
Information aux actionnaires	6 902	7 051
Autres charges d'exploitation	22 972	38 482
Taxe de vente harmonisée	17 612	20 668
Coûts de transactions	2 700	2 287
	196 837	232 676
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distributions sur les actions privilégiées	663 619	(709 670)
Distributions sur les actions privilégiées	(297 661)	(298 339)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	365 958	(1 008 009)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, par action (notes 1 et 8)¹⁾	0,39	(1,04)

- 1) L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A pour la période close le 31 mai 2018 ont été retraités pour tenir compte de l'incidence du regroupement des actions de catégorie A selon un ratio de 0,8083023968 pour 1 après le paiement du droit de rachat spécial le 17 décembre 2018, en lien avec le report de la date de dissolution de la Société. Voir la note 1 pour plus de détails. Avant retraitement, ce montant était de (0,84 \$).

PRIME DIVIDEND CORP.**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A****POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

	2019 (\$)	2018 (\$)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	6 229 020	9 252 275
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	365 958	(1 008 009)
Rachats d'actions de catégorie A	(126 324)	-
Distributions sur les actions de catégorie A		
Dividendes canadiens	(300 968)	(475 717)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(61 334)	(1 483 726)
Actif net attribuable aux porteurs d'unités rachetables à la clôture de la période	6 167 686	7 768 549

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

PRIME DIVIDEND CORP.**TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE****POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

	2019	2018
	(\$)	(\$)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	365 958	(1 008 009)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Distributions sur les actions privilégiées	297 661	298 339
(Gain) perte net réalisé sur les placements et dérivés	(192 426)	(88 053)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et dérivés	(335 421)	964 771
Acquisition de placements, après primes sur options	(10 840)	(1 161)
Produit de la vente de placements	3 133 425	733 930
(Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	7 276	(462)
Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation	(3 716)	(11 124)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>3 261 917</u>	<u>888 231</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montants versés au rachat d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées	(2 609 384)	-
Distributions sur les actions de catégorie A	(306 210)	(479 690)
Distributions sur les actions privilégiées	(297 774)	(298 339)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(3 213 368)</u>	<u>(778 029)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	48 549	110 202
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 250 603	859 690
Trésorerie à la clôture de la période	<u>1 299 152</u>	<u>969 892</u>
Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts	335 915	398 318
Intérêts reçus*	3 970	944

* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

PRIME DIVIDEND CORP.
INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
AU 31 MAI 2019 (NON AUDITÉ)

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
Actions ordinaires canadiennes			
17 principaux placements			
63 200	La Société de Gestion AGF Limitée	1 242 626	321 056
4 200	Banque de Montréal	298 290	412 104
9 000	La Banque de Nouvelle-Écosse	553 612	617 040
14 125	BCE Inc.	657 193	859 648
9 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce	829 714	922 410
32 500	CI Financial Corp.	983 775	659 425
25 200	Great-West Lifeco Inc.	730 055	771 120
15 400	Société financière IGM Inc.	684 360	564 872
43 600	Société Financière Manuvie	885 401	988 848
19 300	Banque Nationale du Canada	782 464	1 171 703
29 200	Corporation financière Power	955 585	871 328
8 900	Banque Royale du Canada	677 836	904 062
18 300	Financière Sun Life inc.	664 907	960 018
18 100	Corporation TC Énergie	911 290	1 192 609
16 100	Groupe TMX Inc.	921 905	1 451 737
21 200	La Banque Toronto-Dominion	1 157 344	1 566 680
22 800	TransAlta Corporation	428 086	203 832
Total des principales actions ordinaires canadiennes (100,0 %)		13 364 443	14 438 492

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

PRIME DIVIDEND CORP.**INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE****AU 31 MAI 2019 (NON AUDITÉ)**

Nombre d'actions (contrats)	Description	Coût moyen (\$) (primes reçues)	Juste valeur (\$)
	Options d'achat vendues (100 actions par contrat)		
	Options d'achat canadiennes vendues		
(10)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 72 \$, juin 2019	(930)	(75)
(10)	La Banque de Nouvelle-Écosse à 76 \$, juin 2019	(190)	(2)
(30)	CI Financial Corp. à 20 \$, juin 2019	(1 050)	(1 950)
(15)	Banque Canadienne Impériale de Commerce à 115 \$, juin 2019	(915)	(8)
(50)	Société Financière Manuvie à 25 \$, juin 2019	(1 500)	(51)
(15)	Banque Royale du Canada à 108 \$, juin 2019	(1 140)	(75)
(20)	Financière Sun Life inc. à 55 \$, juin 2019	(2 180)	(190)
(15)	Financière Sun Life inc. à 56 \$, juin 2019	(976)	(53)
(50)	Corporation TC Énergie à 66 \$, juin 2019	(4 500)	(4 025)
(25)	La Banque Toronto-Dominion à 76 \$, juin 2019	(2 301)	(638)
	Total des options d'achat canadiennes vendues (0,0 %)	(15 682)	(7 067)
		13 348 761	14 431 425
	Moins : ajustements au titre des coûts de transactions	(7 988)	
	Total des placements (100,0 %)	13 340 773	14 431 425

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

1. Constitution

Prime Dividend Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 27 septembre 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. Elle est entrée en activité le 16 novembre 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de portefeuille QuadraVest Capital Management Inc. (« QuadraVest » ou le « gestionnaire »). L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement, constitué principalement d'actions ordinaires portant dividende émises par 17 sociétés canadiennes à grande capitalisation. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

Le 26 septembre 2018, la Société a annoncé que sa date de dissolution serait reportée de cinq ans, du 1^{er} décembre 2018 au 1^{er} décembre 2023. En raison du report de la date de dissolution de la Société, un droit de rachat spécial a été attribué aux actionnaires, leur permettant de remettre une catégorie d'actions, ou les deux, en échange d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative de 15,22 \$ par unité au 30 novembre 2018 (10,00 \$ par action privilégiée et 5,22 \$ par action de catégorie A).

Immédiatement après le règlement des rachats le 17 décembre 2018, 944 954 actions privilégiées et 1 169 060 actions de catégorie A étaient en circulation. Afin de rétablir un nombre d'actions en circulation égal pour chaque catégorie, les actions de catégorie A ont été regroupées selon un ratio de 0,8083023968 action post-regroupement pour 1 action en circulation auparavant. Le rachat spécial a donné lieu à un paiement total de 2 609 384 \$ le 17 décembre 2018. Au 30 novembre 2018, les montants relatifs aux actions privilégiées et à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A tenaient compte des paiements de 2 483 060 \$ et de 126 324 \$ versés pour les rachats.

Parallèlement au report de sa date de dissolution, la Société a modifié, le 1^{er} décembre 2018, le taux annuel des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable versés aux porteurs d'actions privilégiées, afin qu'il corresponde au taux préférentiel canadien courant majoré de 2,35 %. Le taux annuel minimum demeure à 5 %, mais le taux annuel maximum a augmenté de 7 % à 8 %, selon le prix d'émission initial.

Sa date de dissolution peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Le cas échéant, les porteurs bénéficieront d'un droit de rachat spécial de leurs actions.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2018, qui ont été établis selon les IFRS.

Ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 17 juillet 2019.

3. Principales méthodes comptables

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

Transition à IFRS 9 *Instruments financiers*

Le 1^{er} décembre 2018, la Société a adopté de manière rétrospective IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). La nouvelle norme exige que les instruments financiers soient comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net (« JVRN ») ou par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »), selon le modèle économique adopté par la Société pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces instruments. Les actifs et passifs financiers de la Société auparavant désignés comme étant à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale ou classés comme étant détenus à des fins de transaction conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 ») demeurent classés à la JVRN. L'adoption d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur les critères d'évaluation des actifs et des passifs financiers.

Placements et instruments financiers

La Société classe ses placements, y compris les instruments dérivés, selon le modèle économique qu'elle a adopté pour les gérer et selon les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. La Société se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. La Société n'a pas choisi l'option lui permettant de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres à la JVAERG. Par conséquent, tous les placements, y compris les instruments dérivés, sont évalués à la JVRN.

Les obligations de la Société au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A sont présentées au montant de rachat annuel, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite, qui correspond approximativement à la juste valeur.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs et aux passifs financiers à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inscrit à l'état du résultat global.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

Évaluation des placements

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière.

Conversion de devises

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que Quadravest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

Impôt

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt sur son revenu net pour chaque année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets imposables réalisés, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt. Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires, à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés. Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement par versement aux actionnaires de dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets imposables réalisés sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu qu'elle a payé sur les gains en capital et les dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Selon ses estimations, la Société dispose, aux fins fiscales, de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 6 660 615 \$ (6 658 150 \$ au 30 novembre 2018) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs. Celles-ci expirent à la date prévue de dissolution de la Société, le 1^{er} décembre 2023. La Société dispose également, aux fins fiscales, de pertes en capital cumulées estimatives de 2 533 328 \$ (2 533 328 \$ au 30 novembre 2018) pouvant être portées en diminution des gains en capital futurs, le cas échéant, et qui n'expirent pas.

4. Estimations comptables et jugements critiques

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 - Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 - Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs;

Niveau 3 - Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2019 et au 30 novembre 2018 :

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	14 438 492 \$	-	-	14 438 492 \$
Options	(7 067 \$)	-	-	(7 067 \$)
	14 431 425 \$	-	-	14 431 425 \$

Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2018

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	17 055 356 \$	-	-	17 055 356 \$
Options	(29 193 \$)	-	-	(29 193 \$)
	17 026 163 \$	-	-	17 026 163 \$

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours de la période close le 31 mai 2019 ou de l'exercice clos le 30 novembre 2018.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les 17 principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés font partie de l'indice S&P/TSX 60 et sont parmi les plus importantes sociétés au Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

Le gestionnaire gère le risque de prix en limitant la pondération de chaque titre du portefeuille à un maximum de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de l'achat.

En outre, le programme de vente d'options d'achat couvertes, qui génère un revenu additionnel pour le portefeuille, peut également contribuer à limiter les effets de la baisse du cours d'une société donnée du portefeuille durant les exercices où il existe une option d'achat couverte sur le titre de cette société.

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2019, si les cours boursiers de ces actions avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 1 374 000 \$ (1 543 000 \$ au 30 novembre 2018). De même, si les cours boursiers de ces actions avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 1 437 000 \$ (1 677 000 \$ au 30 novembre 2018).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Concernant les actions privilégiées, la politique de versement de dividendes à taux variable est fondée sur le taux préférentiel canadien majoré de 2,35 % et prévoit un minimum de 5 % et un maximum de 8 % par an selon le prix d'émission initial des actions privilégiées. Si le taux préférentiel canadien avait augmenté ou diminué de 0,25 %, il n'y aurait eu aucune incidence notable sur les dividendes à payer sur les actions privilégiées.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable.

Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les autres actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existe donc pas de risque de change (conforme à la période précédente).

Autres risques

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance d'un courtier est jugé minime, car les titres vendus ne sont livrés qu'après réception du paiement par le courtier (comme à la période précédente). Le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à la période précédente).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré des porteurs d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à la période précédente, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »). Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

Risque de concentration

Les 17 principaux placements de la Société sont des titres présents dans l'indice S&P/TSX 60 et sont ainsi exposés à certains des facteurs spécifiques touchant cet indice (comme à la période précédente). Un placement du portefeuille ne peut pas représenter plus de 10 % de la valeur liquidative de la Société au moment de son achat.

Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :

	31 mai 2019	30 novembre 2018
Actions ordinaires canadiennes	92,3 %	93,9 %
Options d'achat vendues	0,0 %	-0,2 %
Autres actifs, moins les passifs (hors actions privilégiées)	7,7 %	6,3 %
	100 %	100 %

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

6. Unités rachetables

Actions privilégiées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

<u>Opérations sur actions privilégiées</u>	31 mai 2019	31 mai 2018
Ouverture de la période	1 193 260	1 193 260
Rachats au cours de la période	(248 306)	-
Clôture de la période	944 954	1 193 260

Depuis le 1^{er} décembre 2018, les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés à taux variable, dont le taux annuel correspond au taux préférentiel canadien courant majoré de 2,35 %, sous réserve d'un taux annuel minimum de 5 % et d'un maximum de 8 % sur le prix d'émission initial. Auparavant, les porteurs d'actions privilégiées étaient en droit de recevoir des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, en espèces, à un taux annuel égal au taux préférentiel canadien majoré de 0,75 %, sous réserve d'un minimum de 5,0 % et d'un maximum de 7 %, sur le prix d'émission initial. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « PDV.PR.A ». Leur cours était de 10,21 \$ au 31 mai 2019 (10,10 \$ au 30 novembre 2018). Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'avril de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégories A et B pour le versement des dividendes. Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Actions de catégorie A et actions de catégorie B

Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A
1 000 actions de catégorie B

<u>Opérations sur actions de catégorie A</u>	31 mai 2019	31 mai 2018
Ouverture de la période	1 193 260	1 193 260
Rachats au cours de la période	(24 200)	-
Actions consolidées à la suite du rachat spécial (note 1)	(224 106)	-
Clôture de la période	944 954	1 193 260

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les cinq derniers jours de bourse du mois précédent. Pour que des distributions puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « PDV ». Leur cours était de 6,59 \$ au 31 mai 2019 (6,14 \$ au 30 novembre 2018). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat n'a lieu que le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois d'avril de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées prennent rang avant les actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 16 novembre 2005, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Prime Dividend Corp. Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention d'administration, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A par an. Aucuns frais de service ne sont payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de portefeuille, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

Les frais de gestion totalisant 65 937 \$ (86 671 \$ au 31 mai 2018) engagés au cours de la période comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2019, des frais de gestion et d'administration totalisant 11 468 \$ étaient dus au gestionnaire (12 750 \$ au 30 novembre 2018). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2019 ou en 2018.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 2 700 \$ pour la période (2 287 \$ au 31 mai 2018).

8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2019 et 2018, est calculée comme suit :

	2019	2018
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	365 958 \$	(1 008 009 \$)
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation	944 954	964 515 ¹⁾
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A	0,39 \$	(1,04 \$) ¹⁾

- 1) L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A et le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation pour la période close le 31 mai 2018 ont été retraités pour tenir compte de l'incidence du regroupement des actions de catégorie A selon un ratio de 0,8083023968 pour 1 après le paiement du droit de rachat spécial le 17 décembre 2018, en lien avec le report de la date de dissolution de la Société. Voir la note 1 pour plus de détails. Avant retraitement, ces montants étaient respectivement de (0,84 \$) et de 1 193 260 \$.

9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

	31 mai 2019	31 mai 2018
Actions privilégiées	0,3150 \$	0,25 \$
Actions de catégorie A	0,3185 \$ ¹⁾	0,3987 \$

- 1) En raison du regroupement des actions de catégorie A après le paiement du droit de rachat spécial le 17 décembre 2018, en lien avec le report de la date de dissolution de la Société, les distributions par action de catégorie A ne peuvent être comparées avec celles des périodes précédentes.

PRIME DIVIDEND CORP.

NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2019 ET 2018 (NON AUDITÉ)

10. Gestion du capital

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) depuis le 1^{er} décembre 2018, verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 2,35 %, sous réserve d'un minimum de 5 % et d'un maximum de 8 %, sur le prix d'émission initial de 10 \$ (auparavant, verser aux porteurs des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs à taux variable, en espèces, à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 0,75 %, sous réserve d'un minimum de 5,0 % et d'un maximum de 7 %, sur le prix d'émission initial);
- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % basé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A sur les cinq derniers jours de bourse du mois précédent et leur rembourser le prix d'émission initial à la dissolution de la Société. Pour que des distributions mensuelles puissent être déclarées, il faut que la valeur liquidative par unité demeure supérieure à 15 \$.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

11. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

Au 31 mai 2019 et au 30 novembre 2018, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins de traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des actions en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,
Administrateur, président, chef de la direction
et chef des placements,
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,
Directeur général,
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,
Directrice générale
et gestionnaire de portefeuille,
Quadravest Capital Management Inc.

William Thornhill,
Président,
William C. Thornhill
Consulting Inc.

Michael W. Sharp,
Associé retraité,
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep,
Président, S. Factor Consulting Inc.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l
18 York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.
100 University Avenue
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Commerce Court West, Suite 4000
Toronto (Ontario) M5L 1A9

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155 Wellington St. West
Toronto (Ontario) M5V 3L3



PRIME DIVIDEND

C O R P

200 Front Street West
Suite 2510, Toronto (Ontario)
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443
Sans frais : 877 4QUADRA
ou 877 478-2372
Télec. : 416 304-4441
info@quadravest.com
www.quadravest.com